

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 19 décembre 2019 portant désignation des
membres du Conseil d'administration et des vice-
présidents de l'Académie de Recherche et d'Enseignement
supérieur**

A.Gt. 18-01-2024

M.B. 16-02-2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, l'article 28, §1^{er}, alinéa 1^{er}, 6^o et 7^o, tel que modifié en dernier lieu par décret du 14 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 décembre 2019 portant désignation des membres du Conseil d'administration et des vice-présidents de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur ;

Vu les propositions de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur du 13 décembre 2023 et 22 décembre 2023 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, 4^o, c), de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 décembre 2019 portant désignation des membres du Conseil d'administration et des vice-présidents de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur, tel que modifié en dernier lieu par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 octobre 2023, les mots « M. Jean BERNIER » sont remplacés par les mots « M. Francis PENNING ».

Article 2. - A l'article 2 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1^o le a) est complété par les mots « Suppléant : M. Théo COMPERE (FEF) » ;

2^o au c), les mots « Mme Léa MOUCHERON (FEF) » sont remplacés par les mots « Mme Adélie PIRLOT (FEF) » ;

3^o au f), les mots « M. Kolya ZEOLI (FEF) » sont remplacés par les mots « M. Anthony JACOBS-REMACLE (FEF) ».

Article 3. - Les articles 1 et 2, 3°, produisent leurs effets au 1^{er} janvier 2024 et l'article 2, 1° et 2°, produit ses effets au 1^{er} novembre 2023.

Bruxelles, le 18 janvier 2024.

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, et de la Promotion de Bruxelles,

F. BERTIEAUX